

Conseil Municipal du 24 mai 2019

Proposition de motion « Nous voulons des coquelicots »

Monsieur le Maire,

L'Appel des coquelicots a été lancé à la fin de l'été 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots » qui dresse un constat alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité avec un facteur aggravant: les pesticides.

Plus de 650 000 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Des études non financées par les lobbies, montrent les dangers des pesticides pour l'Homme et pour l'environnement. L'intensification des pratiques agricoles de ces 25 dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité, pollution de l'eau, augmentation des maladies chroniques, faisant planer la menace d'un effondrement catastrophique des écosystèmes naturels. Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales.

Conscient des risques liés à l'usage des pesticides, en lien étroit avec le travail du service des espaces verts depuis 10 ans, en cohérence avec la charte régionale "objectif zéro pesticide dans nos villes et villages" signée en 2016 par la commune et la labellisation "Commune sans pesticide" obtenue en 2018, **il est proposé au conseil municipal de la ville d'Ambérieu en Bugey de :**

- Soutenir l'Appel des coquelicots, demandant l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse.
- Demander au Gouvernement et au Parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

A l'instar de grandes villes comme Villeurbanne, Dijon ou Toulouse, ces démarches se font à la fois dans une logique de santé publique pour nos administrés et pour les personnels communaux utilisant ces produits mais aussi dans une logique de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Cette motion, qui peut être adoptée telle quelle ou amendée en vue du prochain conseil, est présentée par le Groupe « Vivons Notre Ville ».